

Tableau synthèse - Risques et enjeux environnementaux du territoire

Thèmes Risques associés	Enjeux environnementaux du territoire	Options stratégiques permettant de répondre à ces enjeux (chacune de ces options est ensuite déclinée plusieurs interventions)
1. Impacts locaux des changements climatiques		
Risques climatiques locaux : érosion, ensablement, submersion, déferlement des vagues et inondation des milieux côtiers.	Atténuer les dommages directs dus à l'érosion, l'ensablement et la submersion des milieux côtiers. Améliorer les capacités d'adaptation des milieux naturels, sociaux et économiques aux impacts des changements climatiques.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Doter le territoire d'un plan de lutte et d'adaptation aux changements climatiques. 2. Atténuer les dommages directs dus à l'érosion, l'ensablement et la submersion sur les milieux côtiers. 3. Renforcer les milieux naturels côtiers et réduire les pressions humaines exercées sur eux. 4. Réduire la vulnérabilité des milieux sociaux et économiques aux impacts des changements climatiques.
2. Dunes et plages		
Risque de perte et de dégradation des milieux dunaires.	Protéger et renforcer les dunes qui soutiennent la vie sociale et économique de l'archipel, ainsi que la biodiversité.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire. 2. Renforcer les milieux dunaires vulnérables en restaurant les dunes endommagées. 3. Réduire les pressions exercées par l'humain sur les milieux dunaires vulnérables. 4. Mettre en valeur les milieux dunaires afin de les conserver et de les renforcer.
3. Milieux aquatiques : plans d'eau intérieurs, zones marines côtières et cours d'eau		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Risque de dégradation des habitats et des ressources maritimes 2. Risque de pollution des milieux aquatiques 3. Risque lié à la présence des espèces exotiques envahissantes aquatiques 	Étant donné leur importance pour l'économie locale, protéger, préserver et mettre en valeur les habitats et les ressources maritimes du territoire.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire (gouvernance, communication, connaissances), afin de réduire la vulnérabilité des habitats et des ressources maritimes. 2. Réduire les risques de pollution des milieux aquatiques. 3. Poursuivre les efforts visant à détecter et à contrôler la présence des espèces exotiques envahissantes aquatiques (EEEA). 4. Mettre en valeur les milieux aquatiques.

Thèmes Risques associés	Enjeux environnementaux du territoire	Options stratégiques permettant de répondre à ces enjeux (chacune de ces options est ensuite déclinée plusieurs interventions)
4. Forêts		
Risque de perte et de dégradation des milieux forestiers.	Lutter contre la dégradation du couvert forestier de manière ciblée, sur les terres où la forêt est à la fois vulnérable et essentielle à la qualité de vie et à la recharge des nappes.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire. 2. Reconstituer et entretenir les écosystèmes forestiers jugés prioritaires. 3. Réduire les pressions exercées sur les écosystèmes forestiers jugés prioritaires. 4. Mettre en valeur les milieux forestiers afin de les conserver et de les renforcer.
5. Sols		
Risque de contamination des sols.	Éliminer les sources de pollution des sols qui risquent d'affecter les milieux aquatiques, les nappes souterraines et les milieux humides vulnérables.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire. 2. Restaurer les sols des terrains contaminés situés à proximité de milieux vulnérables, incluant les sites non répertoriés par le MDDEFP. 3. Contrôler les flux ponctuels et continus de pollution des sols. 4. Réduire la quantité de matières et de résidus ultimes à traiter, afin d'atténuer la charge financière liée à leur gestion.
6. Milieux humides		
Risque de perte et de dégradation des milieux humides.	Prévenir la perte et la dégradation des milieux humides de manière ciblée, là où ils contribuent à l'approvisionnement des nappes exploitables, à la régulation du régime hydrologique et à la préservation de la biodiversité.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action et affiner l'outil d'aide à la décision développé pour lutter contre la perte des milieux humides d'importance. 2. Réduire les pressions sur les milieux humides prioritaires; et les restaurer au besoin. 3. Prévenir l'érosion, l'ensablement et l'inondation des zones humides bordant les plans d'eau intérieurs et les plaines côtières. 4. Mettre en valeur les milieux humides afin de les conserver et de les renforcer.
7. Eaux souterraines		
Risques de : 1. <u>contamination</u> des nappes d'eau exploitables. 2. <u>épuisement</u> des nappes d'eau exploitables.	Étant donné l'importance de l'eau pour l'économie et le tissu social, protéger, préserver et améliorer : 1. <u>la qualité</u> des nappes exploitables. 2. <u>le potentiel</u> des nappes exploitables, en rationalisant la demande et les usages et en optimisant les systèmes de production et de distribution de l'eau potable.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire. 2. Agir sur l'offre : protéger, préserver et améliorer la recharge des nappes exploitables. 3. Adapter et optimiser le système de pompage, de réservoirs et de distribution. 4. Agir sur la demande : optimiser et rationaliser le prélèvement de l'eau potable. <hr/> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire. 2. Agir sur les flux de pollution. 3. Agir sur le système de collecte et de traitement des eaux usées et des boues.

Thèmes Risques associés	Enjeux environnementaux du territoire	Options stratégiques permettant de répondre à ces enjeux (chacune de ces options est ensuite déclinée plusieurs interventions)
8. Carrières et sablières		
Risque lié au contrôle insuffisant dans l'exploitation des carrières et des sablières	Vu l'offre limitée et les pressions exercées sur les sites d'extraction de matériaux granulaires, améliorer la gestion de l'offre et réduire la pression sur les milieux vulnérables.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action à l'échelle du territoire. 2. Agir sur l'offre : renforcer le système de gestion des carrières et sablières. 3. Agir sur la demande : prévoir les besoins, évaluer les options disponibles et adopter des solutions innovantes afin de réduire la pression sur les milieux vulnérables. 4. Restaurer les sites inactifs dont les impacts sont jugés importants.
9. Sols agricoles		
Risque de perte d'accès et de dégradation des terres agricoles	Préserver et réhabiliter les terres à potentiel agricole afin de bénéficier des biens et services engendrés par l'agriculture, aujourd'hui et dans les années à venir.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Joindre les efforts du secteur de l'environnement à celui de l'agroalimentaire. 2. Protéger et réhabiliter les terres propices à l'agriculture sur le territoire. 3. Soutenir le développement d'une agriculture multifonctionnelle, engendrant des bénéfices pour la collectivité locale. 4. Agir sur les flux ponctuels et diffus de pollution agricole.
10. Air et enjeux énergétiques		
Risque de pollution de l'air	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. 2. Éliminer les nuisances qui affectent la qualité de vie des citoyens. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités d'action et développer une stratégie énergétique. 2. Atténuer les nuisances qui affectent la qualité de vie des citoyens. 3. Réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.